

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jacqueline DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160306-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 6

OBJET : Cheminement doux au Pôle d'Echange Intermodal : demande de subvention au titre du « Fonds de soutien à l'investissement public local – développement d'infrastructures en faveur de la mobilité »

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 8 mars 2016

Le programme du cheminement doux au Pôle d'Echange Intermodal pourrait faire l'objet d'un subventionnement dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement public local régi par la circulaire NOR PRMX 1601519 C du 15.01.2016.

Ce projet consiste en l'aménagement d'un cheminement modes doux (piétons et cycles) sécurisé rue Alphonse Cornet au droit du passage inférieur sous les voies SNCF permettant de relier les quartiers de part et d'autre de la gare.

Ce projet s'insère également dans la continuité de la « coulée verte » le long du ruisseau de l'Ambène, porté par Riom Communauté.

Le passage en phase opérationnelle de ce programme est prévu pour juin 2016 avec une fin prévisionnelle pour novembre 2016.

Le coût estimatif prévisionnel des travaux est de 45 800 € H.T.

Le financement serait communal avec un fonds de concours de Riom Communauté à hauteur de 50 % du financement restant à charge.

Aussi, il est proposé à l'assemblée d'approuver la demande de subvention « au titre du fonds de soutien à l'investissement public local – développement d'infrastructures en faveur de la mobilité » de l'opération de cheminement doux au Pôle d'Echange Intermodal ainsi que le plan de financement prévisionnel dudit projet :

- . Coût estimatif global : 47 200 € H.T.
- . Subvention « Fonds de soutien à l'investissement public local – développement d'infrastructures en faveur de la mobilité » : 28 320 €
- . Fonds de concours Riom Communauté : 9 440 €
- . Financement communal : 9 440 € H.T.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le dépôt de la présente demande de subvention au titre « du fonds de soutien à l'investissement public local – développement d'infrastructures en faveur de la mobilité » ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération de cheminement doux au Pôle d'Echange Intermodal.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL